

Arrêté de composition des jurys

- Vu l'article L 613-1 du Code de l'Éducation,
Vu l'article L 712-2 du Code de l'Éducation,
Vu l'article L 713-9 du Code de l'Éducation,
Vu le Règlement des Etudes de l'Université Bordeaux Montaigne en vigueur
Vu la proposition du directeur de l'UFR Humanités

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne arrête :

Article 1^{er} :

Les jurys d'admission et de délivrance des diplômes proposés par :
l'UFR Humanités pour l'année 2022 / 2023 ,
sont composés comme indiqué dans les annexes jointes au présent arrêté.

Article 2 :



Le jury comprend 3 membres dont au moins 2 enseignants-chercheurs,
enseignants ou chercheurs.

Article 3 :

Monsieur le directeur de l'UFR Humanités
est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté.

À Pessac, le 01/12/2022

Signature du Président et cachet de l'université



COMPOSITION DU JURY



Département : Philosophie

Formations		<i>Licence Philosophie</i>		
Grade :		Licence		
1.	Mention : Philosophie	Délibération	<input checked="" type="checkbox"/>	Session 1 de diplôme
	Parcours-type : Philosophie-humanités		<input type="checkbox"/>	
	Niveau : 1ère année			
Président du Jury :		Ferhat TAYLAN		
- Membre du Jury :		Etienne BIMBENET		
- Membre du Jury :		Christohe BOUTON		
Statut :		Maître de conférences		
Statut :		Professeur des Universités		
Statut :		Professeur des Universités		
Formations		<i>Licence Philosophie</i>		
Grade :		Licence		
2.	Mention : Philosophie	Délibération	<input checked="" type="checkbox"/>	Session 1 de diplôme
	Parcours-type : Philosophie-humanités		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Niveau : 2ème année			
Président du Jury :		Ferhat TAYLAN		
- Membre du Jury :		Etienne BIMBENET		
- Membre du Jury :		Christohe BOUTON		
Statut :		Maître de conférences		
Statut :		Professeur des Universités		
Statut :		Professeur des Universités		
Formations		<i>Licence Philosophie</i>		
Grade :		Licence		
3.	Mention : Philosophie	Délibération	<input checked="" type="checkbox"/>	Session 1 de diplôme
	Parcours-type : Philosophie-humanités		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Niveau : 3ème année			
Président du Jury :		Ferhat TAYLAN		
- Membre du Jury :		Etienne BIMBENET		
- Membre du Jury :		Christohe BOUTON		
Statut :		Maître de conférences		
Statut :		Professeur des Universités		
Statut :		Professeur des Universités		
Formations		<i>Licence Anglais-Philosophie</i>		
Grade :		Licence		
4.	Mention : Philosophie	Délibération	<input checked="" type="checkbox"/>	Session 1 de diplôme
	Parcours-type : Philosophie-anglais		<input type="checkbox"/>	
	Niveau : 1ère année			
Président du Jury :		Ferhat TAYLAN		
- Membre du Jury :		Etienne BIMBENET		
- Membre du Jury :		Joseph URBAS		
Statut :		Maître de conférences		
Statut :		Professeur des Universités		
Statut :		Professeur des Universités		
Formations		<i>Licence Anglais-Philosophie</i>		
Grade :		Licence		
5.	Mention : Philosophie	Délibération	<input checked="" type="checkbox"/>	Session 1 de diplôme
	Parcours-type : Philosophie-anglais		<input checked="" type="checkbox"/>	
	Niveau : 2ème année			
Président du Jury :		Ferhat TAYLAN		
- Membre du Jury :		Etienne BIMBENET		
- Membre du Jury :		Joseph URBAS		
Statut :		Maître de conférences		
Statut :		Professeur des Universités		
Statut :		Professeur des Universités		



COMPOSITION DU JURY

Formations

Licence Anglais-Philosophie

Grade :

Licence

6.

Mention :

Philosophie

Parcours-type :

Philosophie-anglais

Délibération

Session 1

Niveau :

3ème année

de diplôme

Président du Jury :

Ferhat TAYLAN

- Membre du Jury :

Etienne BIMBENET

- Membre du Jury :

Joseph URBAS

Statut :

Maître de conférences

Statut :

Professeur des Universités

Statut :

Professeur des Universités